



PRÉSIDENCE

-----  
SECRETARIAT GÉNÉRAL *Σ*  
-----

ARRETE N° 081 /UL/P/SG/2023

*portant création et composition du comité d'organisation de la première édition  
de la semaine de l'innovation et du concours du prix de l'innovateur à l'Université de  
Lomé*

-----  
LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE LOME,

Vu la loi n° 97-14 du 10 septembre 1997 portant statuts des Universités du Togo,  
ensemble les textes qui l'ont modifiée ;

Vu le décret n° 70-156/PR du 14 septembre 1970 portant création de l'Université du  
Bénin ;

Vu le décret n° 2001-024/PR du 09 mars 2001 portant changement de la dénomination  
« Université du Bénin » ;

Vu le décret n° 2023-058/PR du 29 août 2023 portant nomination du Président de  
l'Université de Lomé ;

Considérant les nécessités de service,

**ARRETE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** Il est créé à l'Université de Lomé, un comité chargé de l'organisation de la  
première édition de la semaine de l'innovation et du concours du prix de l'innovateur à  
l'Université de Lomé.

**Article 2 :** Le comité est composé comme suit :

1. **Professeur KOKOU Kouami**, Vice-président de la commission scientifique et  
pédagogique (CSP), de l'Université de Lomé, Président ;
2. **Professeur WALA Kpérkouma**, Directeur de la planification et de la prospective  
(DPP), Vice-président ;
3. **Professeur KOLEDZI Komi Edem**, Directeur du pôle universitaire d'innovation  
et de technologie (PUIT), Rapporteur ;
4. **Professeur BOKO Essohanam**, Directeur de la recherche et de l'innovation  
(DRI), Membre ;

5. **Professeur TSIGBE Koffi Nutefé**, Directeur de l'information, des relations extérieures, de la coopération et des prestations de services (DIRECOOPS), Membre ;
6. **Professeur TONA Kokou**, Directeur du centre d'excellence régional sur les sciences aviaires (CERSA), Membre ;
7. **Professeur AHLOU Coffi Cyprien**, Directeur du centre d'excellence régional sur les villes durables en Afrique (CERViDA-DOUNEDON), Membre ;
8. **Monsieur BOKOVI Yao (MC)**, Directeur du centre d'excellence régional pour la maîtrise de l'électricité (CERME), Membre ;
9. **Professeur ADJALLAH Hloindo Kondo**, Directeur de l'école polytechnique de Lomé (EPL), Membre ;
10. **Monsieur ATCHONOUGLO Kossi (MC)**, Directeur des ressources et supports informatiques (DRSI), Membre ;
11. **Professeur PITALA Wéré**, Directeur-adjoint du centre d'excellence régional sur les sciences aviaires (CERSA), Membre ;
12. **Professeur ZINSOU Kossiwa épouse KLASSOU**, Directrice-adjointe du centre d'excellence régional sur les villes durables en Afrique (CERViDA-DOUNEDON), Membre ;
13. **Monsieur MANI KONGNINE Damgou (MC)**, Directeur-adjoint du centre d'excellence régional pour la maîtrise de l'électricité (CERME), Membre ;
14. **Professeur DZAGLI Milohum Mikesokpo**, Chef service gestion de projet au centre d'excellence régional pour la maîtrise de l'électricité (CERME), Membre ;
15. **Professeur METOWOGO Kossi**, Responsable partenariat au centre d'excellence régional sur les villes durables en Afrique (CERViDA-DOUNEDON), Membre ;
16. **Madame HOUEDAKOR Koko Zébéto (MC)**, Responsable suivi-évaluation et qualité au centre d'excellence régional sur les villes durables en Afrique (CERViDA-DOUNEDON), Membre ;
17. **Monsieur ADABE Kokou Edoh (MA)**, Responsable DLI5.3 du centre d'excellence régional sur les Sciences Aviaires (CERSA), Membre ;
18. **Monsieur ADJALO Djiwonou Koffi (MA)**, Chef service formation entrepreneuriat et économie verte au centre d'excellence régional sur les villes durables en Afrique (CERViDA-DOUNEDON), Membre ;
19. **Monsieur NOUGBLEGA Yawovi (MC)**, Responsable suivi-évaluation et qualité au centre d'excellence régional pour la maîtrise de l'électricité (CERME), Membre ;
20. **Monsieur SOEDJEDE Yawovi A.**, Responsable gestion financière au centre d'excellence régional sur les sciences aviaires (CERSA), Membre ;
21. **Monsieur AGBOVI Ekoué**, Responsable gestion financière au centre d'excellence régional sur les villes durables en Afrique (CERViDA-DOUNEDON), Membre ;
22. **Monsieur BATAKO Badanse**, Responsable gestion financière au centre d'excellence régional pour la maîtrise de l'électricité (CERME), Membre ;

23. **Monsieur KALIPE Komi**, Directeur de la communication et du protocole de l'Université de Lomé (DCP), Membre ;
24. **Monsieur TONA Agbewonannou**, chargé de communication au centre d'excellence régional sur les sciences aviaires (CERSA), Membre ;
25. **Monsieur ODOH Kodjo**, Responsable communication au centre d'excellence régional sur les villes durables en Afrique (CERViDA-DOUNEDON), Membre.

**Article 3** : Le comité peut s'adjoindre les services de toute personne ressource en cas de besoin.

**Article 4** : Le présent arrêté, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, sera communiqué et publié partout où besoin sera.

**Ampliations**

- PUL .....	2
- 1 <sup>er</sup> VP/UL .....	1
- 2 <sup>ème</sup> VP/UL .....	1
- SG/UL .....	2
- AC/UL .....	1
- SF/UL .....	1
- Sces centraux .....	15
- Ets/UL .....	15
- CERSA .....	1
- CERViDA-DOUNEDON...	1
- CERME .....	1
- DBA-UL .....	1
- Intéressés .....	25

Lomé, le 07 DEC 2023



**Professeur Adama Mawulé KPODAR**